

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° V-2  24SGADL0061</b>

**SEANCE DU  
11 AVRIL 2024**

<p><b><u>Nombre de conseillers en exercice :</u></b> <b>71</b></p> <p><b><u>Nombre de conseillers présents :</u></b> <b>54</b></p> <p><b><u>Date de convocation :</u></b> <b>5 avril 2024</b></p> <p><b><u>Date d'affichage :</u></b> <b>15 avril 2024</b></p>
--

<p><b><u>OBJET :</u></b> <b>Projet de réalisation d'un Cinéma - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Montceau-les-Mines</b></p>
---

<p><b><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u></b> <b>69</b></p> <p><b><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u></b> <b>69</b></p> <p><b><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u></b> <b>0</b></p> <p><b><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u></b> <b>0</b></p> <p><b><u>Nombre de Conseillers :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 15</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 2</b></li> </ul>
---

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 11 avril à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Embarcadère (Salle Bourdelle) - 71300 MONTCEAU LES MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Alain BALLOT - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

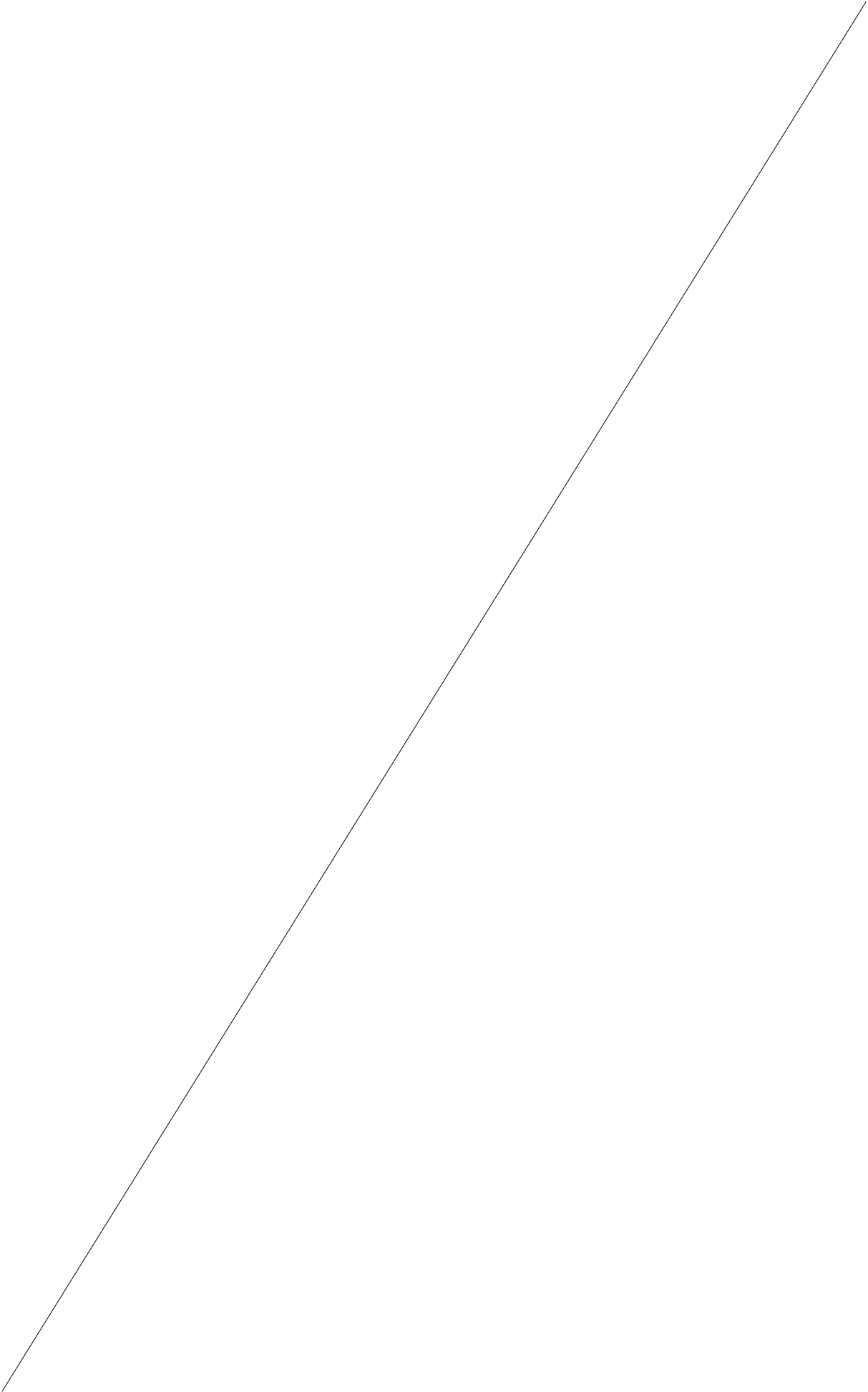
**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
Mme Christiane MATHOS  
M. ATTEYE (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)  
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
M. BUISSON (pouvoir à M. Roger BURTIN)  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)  
M. CHRISTOPHE (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)  
M. DURAND (pouvoir à Mme Aurélie SIVIGNON)  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. LACOUR (pouvoir à M. Didier LAUBERAT)  
Mme MARTINEZ (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)  
M. PINTO (pouvoir à Mme Montserrat REYES)  
M. PRIET (pouvoir à Mme Jeanne-Danièle PICARD)  
M. REPY (pouvoir à M. Noël VALETTE)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Enio SALCE



Vu l'article L. 5216-5 VI du Code général des collectivités territoriales,

Le rapporteur expose :

« Dans une logique de solidarité, le Code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité, pour un EPCI, de contribuer financièrement à un projet communal à travers le versement de fonds de concours. Cela permet ainsi à un EPCI de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. Le versement de ce soutien financier est réalisé par l'adoption de délibérations concordantes du conseil communautaire et du ou des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

La commune de Montceau-les-Mines porte, en lien avec un partenaire privé, le projet de réalisation d'un cinéma. Situé aux abords du centre-ville, entre le quai Chagot, le chemin des 2 ponts, l'avenue de la Bourbince, et la rue Georges Grivaud, le cinéma de Montceau a pour objectif, à l'instar de celui du Creusot, de maintenir une offre de proximité en matière d'accès aux œuvres cinématographiques pour la population du territoire de la Communauté Urbaine. Par ailleurs, compte tenu du fait que la réalisation d'un tel équipement constitue un atout majeur pour le développement de l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire sud de la Communauté Urbaine, il est proposé d'utiliser la dérogation offerte par les dispositions susvisées et d'accorder un fonds de concours de 355 000€ à la commune de Montceau-les-Mines.

Il est proposé ;

- D'approuver le versement d'un fonds de concours d'un montant de 355 000€ au bénéfice de la commune de Montceau-les-Mines ;
- De prélever la dépense sur les crédits inscrits sur la ligne du budget correspondant.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- APPROUVE le versement d'un fonds de concours d'un montant de 355 000€ au bénéfice de la commune de Montceau-les-Mines
- AUTORISE le prélèvement de la dépense sur les crédits inscrits sur la ligne du budget correspondant

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 15 avril 2024  
et publié, affiché ou notifié le 15 avril 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, enclosed in a thin black rectangular border. The signature is stylized, starting with a large, circular 'D' followed by 'MEUNIER' in a cursive script. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature.

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, enclosed in a thin black rectangular border. The signature is stylized, starting with a large, circular 'D' followed by 'MEUNIER' in a cursive script. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature.